Un Conseiller agréé pour répondre aux besoins de chaque investisseur >>>

Conseils en Gestion de Patrimoine
Conseils en Investissements Financiers
Conseils en Opérations Bancaires et Crédits
Conseils en Opérations Immobilières
Conseils en Assurance-vie et Prévoyance
Conseils en Opérations de Défiscalisation
Stratégie de Préparation à la Retraite
Stratégie de Développement et de Pérenité

Au service de nos clients
Depuis 1951

Patrimoine SA
Conseils et Gestion de Patrimoine

GESTION SA
CONSEILS EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Signé Florence

N° 43 – Mars 2022

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir,
Mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry

Exclusivité >>>

A Noël, aux anniversaires et tout au long de l'année, il vous arrive de vous montrer généreux envers vos enfants mais est-ce un …

Présent d'usage (cadeaux)
Don manuel ou
Donation partage ?

Le présent d'usage ne se déclare pas, c'est un cadeau qui s'entend dans la limite de votre patrimoine et de vos revenus, il n'est pas taxé.
La déclaration de don manuel est obligatoire et peut être faite au service enregistrement de l'administration fiscale, c'est un formalisme fiscal allegé mais avec des conséquences civiles lourdes qu'il ne faut pas oublier en raison du rapport civil des donations lors de votre succesion (principe d'égalité des héritiers).
La donation partage reste une solution efficace pour supprimer le problème de la valeur du rapport civil des donations antérieures. Elle consiste à donner la même somme à tous vos enfants au même moment.

Dans l'air du temps >>>

Des mots bleus….des maux bleus

Vous vous souvenez certainement de Christophe, qui avec sa chanson dit des mots bleus à sa promise. Dans son monde, il est six heures au clocher de l'église et dans le square les fleurs poétisent avec cette fille qui sort de la mairie et à qui il sourit avant de lui dire ces mots qui rendent heureux…
Presque 50 ans après, les temps ont bien changé. Pour sauver notre monde et notamment ses océans maltraités, il faut dire aux gens les maux bleus, des maux qui ne rendent pas heureux. Parler ne semble plus ridicule, et quand bien même on s'élance et puis l'on recule, il n'y a pas de phrase inutile.
Car si il est bien six heures au clocher de l'église, il est bien plus tard qu'il n'y parait.
Les fleurs du square ont disparu, mangées par le glyphosate, et la mairie est fermée après que l'on y ait décelé un cluster. Personne n'en est sorti et aucune personne n'aurait pu sourire, puisque masquée.
Le vent d'hiver souffle toujours en avril, mais il est vrai que toutes les saisons ont disparu. Et le silence immobile d'une rencontre n'est plus que la norme. A croire qu'il ne nous reste finalement que des maux à combattre. Et que c'est tout sauf inutile.

Lexique boursier >>>

Valeur défensive

C'est une valeur boursière considérée comme résiliente qui a démontré sa capacité à absorber les tendances baissières des marchés. Toutefois, ce raisonnement s'applique aussi dans une situation opposée, car une valeur défensive ne captera pas aussi bien les tendances haussières que d'autres valeurs plus cycliques. Valeur « solide », dont les potentiels de baisse mais aussi de hausse sont limités. Cette valeur viendra lisser le résultat global d'un portefeuille. Les valeurs défensives se trouvent entre autres dans les secteurs de l'agroalimentaire ou encore de la grande distribution.

Focus >>>

L'allocation, c'est la vie….de votre épargne.

Une introduction en forme de conclusion : la clé d'une bonne gestion de son épargne ne consiste pas uniquement à savoir si les indices boursiers vont baisser ou monter ou si l'immobilier va monter ou baisser ou si les taux vont baisser ou monter. Non, la clé c'est l'ALLOCATION.
Plus les années passent et, elles passent inéxorablement, et forts de notre expérience depuis 70 ans, nous sommes convaincus qu'une bonne gestion de l'épargne doit être simple et compréhensible.
Or depuis tout ce temps, les épargnants sont submergés par une multitude de produits de placements de plus en plus complexes ou avec de plus en plus de « marketing ». A titre d'exemple, il y a aujourd'hui près de 15.000 fonds communs de placement disponibles pour un particulier. Impossible de s'y retrouver !
Pour bien gérer son épargne, il faut comprendre votre allocation. C'est-à-dire de décider quel pourcentage de son argent vous allouerez à telle ou telle classe d'actifs. Et une bonne allocation est tout d'abord une allocation qui correspond à son profil d'épargnant : âge, situation familiale, rapport au risque, objectif de l'épargne.
C'est une évidence qu'il est bon de rappeler.
Une fois le profil déterminé, on décide de l'allocation d'actifs évidemment selon son profil : l'immobilier, les actions, les obligations. Une bonne gestion de son épargne consiste donc à :
- Choisir la bonne enveloppe de placement selon vos priorités : revenus, successorales, fiscales.. (PER, assurance-vie...) ;
- Déterminer la bonne allocation ;
- Sélectionner les bons supports.

Suivre les évolutions, comprendre les fluctuations, et surtout s'y tenir dans le temps, car c'est un véritable atout qui lissera les volatilités. Patrimoine SA reste à vos côtés pour vous conseiller.

Air Liquide

Actualité boursière >>>

Dès son origine en 1902, le spécialiste des gaz industriels qui se décrit comme une *start-up* centenaire, s'est appuyé sur un solide actionnariat individuel (33% du capital de l'entreprise, 410.000 «porteurs» individuels). Elle cherche à le rajeunir puisque l'âge moyen des actionnaires est de 59 ans en 2020. Air Liquide entretient un lien permanent avec ses actionnaires qui lui sont fidèles. Un cas unique pour une entreprise du CAC 40. Le groupe se dit «*très attaché à maintenir, voire augmenter*» la part des investisseurs particuliers dans le capital «*pour des raisons stratégiques*».

Rendez-vous >>>

gestion passive ou active ?

Chaque véhicule d'investissement a sa propre logique patrimoniale, devant répondre à vos objectifs en ayant compris les risques inhérents. Mais la gestion boursière est un travail de tous les jours pour la réussite de votre investissement. **Nous vous conseillons sur le service qui sera le plus adapté selon vos besoins : gestion profilée, gestion sous mandat, RTO (Réception Transmission d'Ordres), suivi et synthèse consolidée…**

La gestion active est le fruit de la réflexion et du travail des gérants qui sélectionnent les actions.
La gestion passive duplique un indice.
La prise de risque n'est que peu différente d'un mode de gestion à l'autre, ce sont surtout les convictions de chacun qui définiront le choix. Si vous préférez suivre les entreprises dans lesquelles vous investissez, vous opterez pour la gestion active.

L'intervention de plusieurs acteurs n'est pas synonyme d'un coût plus cher mais au contraire d'un règlement correspondant à un service rendu. La banque dépositaire percevra des droits de garde, la société de gestion percevra des honoraires pour son mandat de gestion, Patrimoine SA percevra des rétrocessions et/ou des honoraires pour son accompagnement, suivi et ses conseils. L'ensemble est souvent inférieur à 1,50% TTC à l'identique de la banque mais avec un service d'une plus grande qualité !

Coup de cœur >>>

INSTITUT PAOLI-CALMETTES
unicancer Marseille

« Nous avons besoin de rassembler un réseau d'entreprises qui soutiennent et investissent avec l'IPC car ensemble, nous sommes plus forts pour développer les outils de demain qui nous permettront de proposer à nos patients des prises en charge innovantes et d'offrir les meilleurs chances de guérison »
PR Patricia Niccoli - Oncologue – Spéc. cancers endocriniens à l'IPC et Ambassadrice du Reseau Entreprises IPC.

Votre interlocuteur unique !
Bouches du Rhône : Eden Roc V, 45 rue de la Turbine, 13008 Marseille **Var** : 37 rue du Docteur Marçon, 83150 BANDOL
www.patrimoinesa.fr - www.gestion.fr - info@patrimoinesa.fr - 04 91 71 24 14 - rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook LinkedIn